



FICHE 07 : Programmes, programmations, progressions, progressivité.

1 - Les programmes

Ce sont les textes officiels qui présentent les objectifs et les contenus des domaines disciplinaires (cycles 2 et 3) ou des domaines d'apprentissage (cycle 1). Les compétences définies dans le socle commun de connaissances, de compétences et de valeurs sont déclinées sous forme de savoirs et d'attendus de fin de cycle.

Les programmes constituent le cadre au sein duquel les enseignants organisent leurs enseignements en prenant en compte les rythmes d'apprentissage de chaque élève.

Exemple en cycle 2

Domaine disciplinaire : questionner le monde

Composante : questionner le monde du vivant, de la matière et des objets

Attendu de fin de cycle : identifier un changement d'état de l'eau dans un phénomène de la vie quotidienne.

2 – Les programmations

La programmation vise à répartir le contenu des programmes. C'est un outil de pilotage qui permet la prévision organisationnelle de l'enseignant. Il s'agit d'une planification des enseignements pour une période donnée : le cycle, l'année scolaire ou la période en fonction du calendrier scolaire. Les connaissances et les compétences à acquérir ou à développer y sont déclinées dans chaque domaine disciplinaire, en fonction de leurs caractéristiques propres d'une part et de leur caractère transversal d'autre part.

Exemple en cycle 2 : programmation pour une période scolaire en CP/ CE1

Domaine disciplinaire : questionner le monde

Composante : questionner le monde du vivant, de la matière et des objets

[Retrouvez ici un exemple de programmation : Questionner le monde au cycle 2](#)

[Retrouvez ici un exemple de séquence sur l'alimentation au cycle 2](#)

3 – Les progressions

Une progression doit être mise en place pour chaque domaine ou discipline. La progression définit la manière d'organiser l'enseignement d'une discipline en avançant progressivement dans la difficulté de ses contenus, selon les grands principes didactiques propres à chaque discipline. La notion de difficulté croissante conditionne donc l'organisation didactique d'une progression.

Elle doit respecter un ordre cohérent des notions et des savoir-faire (éviter les répétitions inutiles). → Enchaînement chronologique de séquences

→ Ordre dans les apprentissages + temps de synthèse + évaluations.

Les progressions doivent être centrées sur les élèves, leurs rythmes d'apprentissage, leurs compétences et leurs difficultés. Elles ciblent des objectifs évaluables, définissent des critères d'évaluation et envisagent les activités de remédiation ou d'approfondissement à destination des élèves.

Les progressions sont conçues sur des durées variables. Elles doivent s'articuler sur l'année (progressions annuelles) et sur le cycle (progressions de cycle). Les progressions sont soumises aux programmes, qui proposent d'ailleurs des repères pour organiser la progressivité des apprentissages (ce sont les repères de progressivité). Il faut prendre en compte la diversité des apprenants et ajuster ses actions à leur niveau : il y a donc une progressivité dans la progression.

Très souvent, les programmations et les progressions sont regroupées dans un seul document.

Exemple en cycle 2 :

Domaine disciplinaire : questionner le monde

Composante : questionner le monde du vivant, de la matière et des objets

Attendu : identifier un changement d'état de l'eau dans un phénomène de la vie quotidienne

Progression :

Séance 1 : comment est l'eau dans la nature ? (objectif : reconnaître les différents états de l'eau dans la nature)

Séance 2 : les trois états de l'eau (objectif : identifier les trois états de l'eau)

Séance 3 : comment l'eau devient-elle solide ? (objectif : d'aborder la notion de changement d'état de l'eau en observant des situations de la vie quotidienne)

Séance 4 : à quelle température l'eau se solidifie-t-elle ? (objectif : expliquer la notion de solidification en élaborant une expérimentation)

Séance 5 : évaluation (objectif : reconnaître les états de l'eau et leur manifestation dans divers phénomènes naturels en réalisant une expérimentation).

4 – La progressivité

La progressivité s'intéresse à l'apprenant, à son rapport au savoir, ses représentations, les obstacles qu'il peut rencontrer, son rythme d'apprentissage. La notion de progressivité est indissociable de la notion de différenciation didactique, dont le but est de garder des objectifs d'apprentissage identiques, tout en tenant compte des différences de chacun.

Les repères de progressivité complètent les programmes scolaires. Ils offrent une référence commune et doivent permettre d'aborder de façon équilibrée les connaissances et compétences visées pour les élèves. Ces repères sont les attentes des programmes déclinées en 3 niveaux de maîtrise par cycle et par discipline.

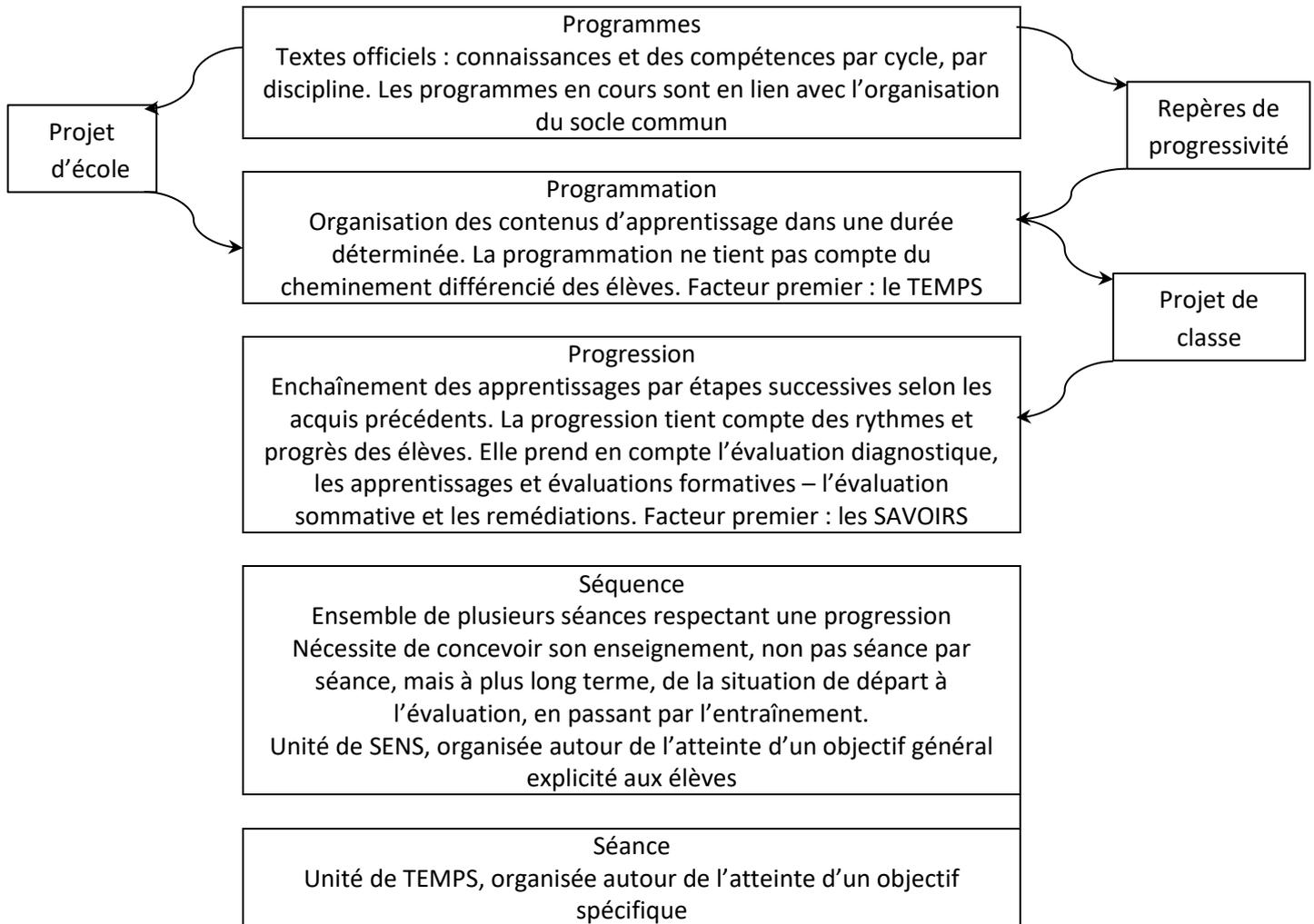
*Exemple en cycle 2 : **repères de progressivité***

Domaine disciplinaire : questionner le monde

Composante : questionner le monde du vivant, de la matière et des objets

https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/rp_cycle_2_questionner_le_monde_matiere.pdf

5 – Synthèse



Sources : <https://preparerlecrpe.files.wordpress.com/2015/09/didactique-franc3a7ais-fiche-10-progression-programmation-progressivitec3a9.pdf>

<https://denc.gouv.nc/ressources-pedagogiques/reforme-de-lenseignement-primaire-2021-les-reperes-de-progressivite>